



Certificat



Certificat en vertu de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

I.1 Numéro du document

25/159020/091220221802

I.2 Type d'opérateur



Opérateur



Groupe d'opérateurs

I.3 Opérateur

MARGUET Séverine

2 la mare

25300 Arcon - France

I.4 Organisme de contrôle

ECOCERT FRANCE SAS

FR-BIO-01

Lieudit Lamothe Ouest

32600L'Isle Jourdain

FRANCE

I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs

Préparation, Production

I.6 Catégorie ou catégories de produits visés à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du conseil et méthodes de production

(A) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux

•production biologique, sauf durant la période de conversion

(B) Animaux et produits animaux non transformés

•production biologique, sauf durant la période de conversion

(D) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine

•production de produits biologiques

II.1 Répertoire des produits

Animaux et produits animaux

Poule

Biologique

Assaisonnements / Aides culinaires / concentrés

Sauce tomate

Biologique

Courgette à l'aigre doux

Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7 Date et lieu

09/12/2022-L'Isle Jourdain

Le Directeur Général,

Thierry STOEDZEL

Signature

I.8 Validité

Certificat valide du **09/06/2022** au **31/03/2024**

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certificat.ecocert.com>, faisant foi.

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite





Certificat



Certificat en vertu de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

I.1 Numéro du document

25/159020/091220221802

I.2 Type d'opérateur



Opérateur



Groupe d'opérateurs

I.3 Opérateur

MARGUET Séverine

2 la mare

25300 Arcon - France

I.4 Organisme de contrôle

ECOCERT FRANCE SAS

FR-BIO-01

Lieudit Lamothe Ouest

32600L'Isle Jourdain

FRANCE

Boissons non-alcoolisées

Sirop de rhubarbe

Biologique

Fruits, noix, légumes et dérivés

Confitures de petits fruits présente sur l'exploitation, de cramailote, confiture d'hiver, chutney de courgette

Biologique

Œufs, laits et dérivés

Œufs (Œufs de poule)

Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7 Date et lieu

09/12/2022-L'Isle Jourdain

Le Directeur Général,

Thierry STOEDZEL

Signature

I.8 Validité

Certificat valide du **09/06/2022** au **31/03/2024**

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certificat.ecocert.com>, faisant foi.

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite

